



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Plus d'égalité pour les pompiers volontaires et les agents
volontaires de la protection civile !
- Bruxelles, le 1^{er} octobre 2018 -

Les pompiers volontaires et les agents volontaires de la protection civile fournissent de nombreux efforts au bénéfice de la population. Leur engagement est **primordial** et apporte une **forte plus-value à la société**.

À l'heure actuelle, au sein des corps de pompiers et de la Protection civile, les volontaires prestant une activité professionnelle habituelle et à titre principal, peuvent bénéficier d'une rémunération exonérée à concurrence de **4.460€** de montant indexé pour l'exercice d'imposition 2018.

Néanmoins, celle-ci est inférieure à l'exonération référée dans la loi relative à la **relance économique et au renforcement de la cohésion sociale**. Dans celle-ci, des pensionnés ainsi que des citoyens ayant également une autre activité à titre principal, réalisant des travaux durant leur temps libre, peuvent bénéficier d'une rémunération exonérée à concurrence de **6.000€**.

Dès lors, au vu de l'importance des services prestés par ces corps de volontaires, il est nécessaire **d'équilibrer la balance** en augmentant le montant exonéré de leur allocation.

Les objectifs sous-jacents de cette proposition sont dès lors de permettre de **récompenser ces personnes pour leur engagement** au sein de la collectivité ainsi que de **pouvoir bénéficier d'un effectif plus complet** afin de couvrir des situations problématiques en termes de moyens.

Dès lors, le **Mouvement Réformateur (MR)** vise à porter le montant de l'exonération fiscale à 3.750€ (de base) et ainsi **6.000€** en montant indexé pour l'exercice d'imposition 2019.

Soutenant fermement cette proposition initiée par son **collègue libéral Benoit Piedboeuf**, **Katrin Jadin** estime que « *les pompiers volontaires et les agents volontaires de la protection civile **méritent un soutien considérable**. Il est indispensable de **préserver l'attractivité du métier de pompier volontaire, surtout dans les régions rurales** où de nombreux problèmes d'effectifs se posent* ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@jadin.be